



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/46/964
S/24490
26 août 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-sixième session
Points 45 et 150 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE
LA SITUATION EN BOSNIE-HERZEGOVINE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-septième année

Lettre datée du 26 août 1992, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la lettre datée du 25 août 1992, qui vous est adressée par S. E. Osman Ertug, représentant de la République turque de Chypre-Nord (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 45 et 150 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Mustafa AKSIN

ANNEXE

Lettre datée du 25 août 1992, adressée au Secrétaire général
par M. Osman Ertug

J'ai l'honneur de me référer aux remarques que le représentant chypriote grec a formulées sur la situation en Bosnie-Herzégovine dans l'intervention qu'il a faite hier après-midi, lors de la reprise de la session de l'Assemblée générale.

La partie chypriote grecque, qui ne perd jamais une occasion de se répandre en invectives contre les Chypriotes turcs, a aussi voulu l'exploiter à ses propres fins politiques en essayant d'établir un parallèle entre la question à l'ordre du jour et Chypre.

Ceux d'entre nous qui connaissent bien les événements qui ont eu lieu dans un passé récent à Chypre savent parfaitement que les Chypriotes grecs sont les derniers à pouvoir parler d'"épuration ethnique". Lors des attaques qu'ils ont lancées en 1963 contre les Chypriotes turcs à des fins de génocide, les Chypriotes grecs ne nous ont pas seulement chassés de nos foyers et de nos biens, ils ont aussi essayé de nous exterminer. La sauvagerie de ces attaques, qui se sont poursuivies de façon intermittente jusqu'en 1974, a incité un ancien Sous-Secrétaire d'Etat américain, M. George Ball, à écrire dans ses mémoires intitulés "The Past Has Another Pattern", que Makarios essayait "de transformer cette belle île en (son) abattoir privé" (p. 347).

C'est notre résistance et, finalement, l'opération de secours que la Turquie a menée en 1974 en sa qualité de garante des accords de 1960 qui ont sauvé Chypre de la campagne haineuse d'"épuration ethnique" des Chypriotes grecs.

La partie chypriote grecque ne peut pas masquer son passé honteux en essayant de faire porter à d'autres le poids de ses crimes. Les mouvements massifs de population après 1963, qui n'ont touché que les Chypriote turcs, ont été la conséquence directe de la campagne entreprise par les Chypriotes grecs pour "helléniser" Chypre. C'était un cas typique d'"épuration ethnique". En conséquence, un bon quart de la population chypriote turque est devenue réfugiée et les Chypriotes turcs se sont trouvés pressés dans des enclaves représentant 3 % de la superficie du pays. Comme cela lui convenait, le représentant chypriote grec a fait comme s'il ignorait ce sombre épisode de l'histoire de Chypre et a mentionné ce qui s'est passé après 1974. Le regroupement des populations en 1974 a été le résultat d'un accord auquel les deux parties sont parvenues à Vienne le 2 août 1974 et qui a été mis en oeuvre, sur une base entièrement volontaire, sous le contrôle des Nations Unies, en septembre 1975 (voir le document S/11789/Add.2 daté du 13 septembre 1975).

Le représentant chypriote grec a fait observer qu'il n'y avait que 500 Chypriotes grecs vivant dans le nord. Il est regrettable qu'il n'ait pas eu le courage de faire également allusion au nombre encore plus faible de Chypriote turcs qui vivent dans le sud.

Le représentant chypriote grec s'est servi de l'occasion qu'offrait un débat sur la situation en Bosnie-Herzégovine pour nous diffamer en faisant de fausses analogies entre la Bosnie-Herzégovine et Chypre. Comme je viens de l'indiquer, l'analogie correcte est entre les Bosniaques et les Chypriotes turcs qui ont, les uns et les autres, été victimes d'une "épuration ethnique" brutale.

Avant de conclure, j'aimerais souligner que l'hostilité implacable des Chypriote grecs à l'encontre de leurs voisins Chypriotes turcs s'est manifestée une fois de plus à l'occasion du débat sur la Bosnie-Herzégovine à l'Assemblée générale. Une fois encore, les Chypriotes grecs ont été incapables de résister à la tentation de faire montre de leur profonde hostilité envers les Chypriotes turcs. Ils ont démontré une fois de plus qu'ils ne sont absolument pas prêts à former une fédération avec nous sur un pied d'égalité. Nous-mêmes et le reste du monde n'allons pas manquer de tirer les conclusions qui s'imposent à la veille de l'ouverture de la prochaine série de pourparlers intercommunautaires qui doit s'ouvrir à New York et qui vise à forger les deux Etats chypriotes en une seule République fédérale de Chypre.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 45 et 150 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant de la République
turque de Chypre-Nord

(Signé) Osman ERTUG
